

PORT-GENTIL

pog.union@sonapresse.com

Quid de la gestion de l'eau et de l'éclairage public par les conseils locaux ?

René AKONE DZOPE
Port-Gentil/Gabon

L'AVENUE Pierre-Savognan-de-Brazza, en plein centre-ville, était encore plongé dans le noir. Plusieurs feux de signalisation ne fonctionnaient pas. Mais, depuis quelques jours, l'antenne provinciale du Conseil national de l'eau et de l'électricité (CNEE), sous la houlette de son premier responsable, Jean-Christophe Moubeyi, est à pied d'œuvre pour restaurer la lumière. L'Hôtel ville, en charge de la gestion de la cité, était traité, pendant ce temps, par ceux qui sont sous-informés, de tous les noms d'oiseaux. Ne sachant pas que l'État central avait retiré aux mairies la gestion de l'eau

et de l'éclairage public au profit du CNEE. Un instrument opérationnel de l'État Gabonais, explique-t-on, créé par la loi 14/95 et par le décret n° 658/PR/MERH du 21 avril 2011, dans l'exécution du service public lié à la gestion des réseaux d'eau et d'électricité. " Le Conseil national de l'eau et de l'électricité (CNEE) assure, au nom et pour le compte de l'État, l'exécution du service public lié à la gestion des réseaux d'eau et d'éclairage public ", confie Jean-Christophe Moubeyi. D'après lui, le centre-ville était privé de l'électricité à cause de la maladresse d'une banque qui venait de s'installer et qui, pendant ses travaux, aurait sectionné un câble souterrain.

Les réparations, souligne-t-on,



Photo: Julie Nguimbi

Le CNEE restaurant l'éclairage public au centre-ville.

sont difficiles, surtout onéreuses, parce qu'il faut casser la chaussée. Les techniciens sont obligés de placer le câble aérien à cet endroit. " Ces câbles ont une durée de vie de 10 ans, surtout dans une ville où l'eau est salée. Parfois, ils se détériorent seuls, ou sont abîmés par des malades mentaux, ou encore des vandales. Ailleurs, ils passent par des égouts que l'on peut ouvrir

pour intervenir. Ici, ils sont enfouis sous terre et il faut tout casser en cas de travaux ", se désole le chef d'antenne. A l'en croire, le temps mis, est souvent très long, entre le moment de l'avarie et l'intervention du CNEE et lié à la procédure très lourde: " Lorsque la panne est constatée, nous écrivons à notre hiérarchie, qui doit saisir le ministère de tutelle qui, lui,

va vers les instances financières. Ensuite, nous passons la commande de la pièce détériorée ". Mais pourquoi ne pas re-confier la gestion de ce pan aux mairies? " Les mêmes causes peuvent produire les mêmes effets. Nos mairies sont trop politisées. Elles sont en sureffectifs. En leur confiant cet argent, il sera utilisé pour des salaires et autres ", croit savoir un autre interlocuteur.

Clic clac Main basse sur quatre compteurs d'eau



Photo: Julie Nguimbi

Quelques résidents de "Derrière Bantsantsa", dans le 4e arrondissement de Port-Gentil, se sont réveillés lundi dernier avec des robinets asséchés. Beaucoup ont cru aux actions de la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG), en rapport avec la grève générale d'avertissement suspendue mardi. Vérification faite, quatre compteurs d'eau manquaient à l'appel, tandis que plusieurs autres ont été simplement fermés. La grande interrogation est de savoir qui sont les voleurs. N'importe quel citoyen lambda peut-il dérober un compteur d'eau? Aux responsables de la SEEG de faire la lumière sur cette affaire. Surtout que, à deux pas de là, plusieurs compteurs électriques avaient brûlé, il y a quelques mois, sans savoir si c'était pour dissimuler une disparition.

Par RAD

Ces étals qui ternissent l'image de la ville...

DU fait de la crise économique, plusieurs compatriotes se tournent de plus en plus vers le petit commerce. Mais faute d'encadrement, chacun s'installe comme il peut, et la ville finit par en prendre un coup.

RAD
Port-Gentil/Gabon

DE nombreux étals poussent à Port-Gentil. Chaque jour ou presque, on en enregistre de nouveaux dans les quartiers reculés, et même au centre-ville. Effets couplés, affirment d'aucuns, de la crise économique et de l'engagement des pouvoirs publics de promouvoir les Activités génératrices de revenus (AGR). Et, dans le même élan, lutter pour l'autonomisation de la femme dont la décennie

court jusqu'en 2025.

Dans ce combat contre les affres du chômage, les femmes se trouvent en première ligne. Elles s'installent, généralement en bordure de route, derrière leurs étals faits de bric et de broc. Ces commerçantes de rue, dont le nombre ne cesse de croître, vendent banane, tomate, oignon, piment, ail, aubergines, etc.

Leurs installations manquent tellement d'esthétique, qu'elles finissent malheureusement par ternir l'image de la ville. Pis, quand ces lieux cessent d'être

occupés, l'herbe pousse autour, et il n'y a personne pour assurer l'entretien. Il arrive que le voisinage transforme le site délaissé en poubelle.

"Nous sommes partagés entre chasser ces femmes en quête de moyens de subsistance et les garder, quitte à laisser la cité prendre un coup de laideur", a confié un agent de la mairie. Ajoutant que les autorités de la ville, qui ont fait de l'assainissement et de la propreté leur cheval de bataille, pourraient bien les déguerpir un jour.